



Prix départemental du civisme jeune 2025

Dossier de candidature à titre individuel

La délibération n°121823 de la Commission permanente du Conseil départemental en date du 27 juin 2025 autorise la mise en place du prix départemental du civisme jeune.

Ce prix individuel est destiné à récompenser un jeune âgé de 11 à 17 ans lors de la réalisation de l'action et ayant accompli un acte de civisme notoire ou ayant fait preuve de qualités morales et humaines exceptionnelles.

Il sera considéré comme un acte de civisme notoire, tout comportement exemplaire témoignant d'un fort engagement envers la collectivité et le respect des valeurs républicaines, dans des circonstances où cet engagement est particulièrement visible, courageux ou méritoire (actions héroïques, altruisme, dévouement, générosité, solidarité...).

Ce dispositif s'adresse aux jeunes mineurs, résident dans l'une des communes du département des Bouches-du-Rhône et dont les responsables légaux ont attesté sur l'honneur qu'ils sont dignes de confiance et témoignent d'une bonne moralité.

La Commission départementale du Prix du civisme jeune, chargée de l'attribution du Prix départemental du civisme pour la jeunesse se réunit dans un lieu prestigieux pour décerner les prix aux lauréats désignés, conjointement par le Département et l'ANMONM13.

Les dossiers de candidatures devront être adressés au Pôle Projets Jeunesse - Service de la Jeunesse - du Département des Bouches-du-Rhône, qui les transmettra une fois complétés au siège de la section de l'ANMONM 13.

Envoi des dossiers de candidature :

- Par mail à : prixcivismejeune@departement13.fr

- Par courrier postal : Département des Bouches-du-Rhône

Service de la Jeunesse Pôle Projets Jeunesse 52 avenue de Saint Just 13004 MARSEILLE

Votre interlocuteur: Madame Jenny LAUGIER, 04 13 31 96 65

Les dossiers de candidature doivent être retournés avant le Vendredi 19 Décembre 2025

Date d'envoi du dossier :	Date de réception dossier :
---------------------------	-----------------------------

1- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA COMMUNE

PARTIE RESERVEE AU MAIRE OU SON REPRESENTANT

Nom de la Commune :	
J'atteste Madame / Monsieur*	_, en ma qualité de Maire / représentant du
Maire*, proposer la candidature de	pour recevoir le Prix départemental
du civisme pour la jeunesse et être en lien avec son	ou ses représentant(s) légal(aux) m'ayant
donné l'autorisation de présenter cette candidature.	
* Rayer la mention inutile	
Le conseil municipal des jeunes a -t-il été associé à	la présentation du candidat ? □oui □non
REFERENT DE LA COMMUNE A CONTACTER	
Nom :	
Prénom :	
Fonction:	
Téléphone :	
Mél.:	
Dans le cadre du règlement général sur la protection dessous :	·
s'opèrent dans le strict cadre du dispositif « Prix dép Les données collectées serviront à contacter le réfe rencontrés sur le dossier de candidature. Ces donnée à compter de la date de transmission.	partemental du Civisme » pour la jeunesse. Érent de la commune en cas de problèmes

2- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE JEUNE MINEUR

ETAT CIVIL
Nom:
Prénom :
Adresse:
Activité (scolaire ou autre) :
J'accepte que, si ma candidature est retenue, elle sera envoyée au niveau National.
RESPONSABLES LEGAUX
Nom et Prénom :
Profession:
Téléphone :
Mél. :
Nom et Prénom :
Profession:
Téléphone:
Mél.:
3- DESCRIPTION DE L'ACTION REALISEE PAR LE JEUNE MINEUR
Résumer l'action réalisée par le jeune mineur justifiant de sa candidature à recevoir le Prix départemental de civisme jeune (une quinzaine de lignes)

CADRE RESERVE A LA COMMUNE				
Fait à				
Fait à				
Fait à Le				
Fait à Le				
Fait à Le Nom, Prénom du Maire				

PIECES A JOINDRE À CETTE DEMANDE

- Copie recto/verso de la pièce d'identité du candidat
- Droit à l'image dûment complété et signé
- Mention d'informations relative à l'application du règlement général sur la protection des données (RGPD) dûment complétée et signée
- Courrier du Maire ou de son représentant justifiant le soutien de cette candidature
- Dossier de présentation (coupures de presse, attestations, témoignages...) relatif à l'action proposée pouvant retenir l'attention du jury départemental
- Attestation de non condamnation pénale du jeune concerné
- Extrait du casier judiciaire bulletin numéro 3 du jeune concerné